

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=====
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES
=====
SECRETARIAT GENERAL
=====
DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES
=====
SOUS DIRECTION DU BUDGET
=====
SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=====
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
=====

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=====
MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
=====
SECRETARIAT GENERAL
=====
DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES
=====
SUB DEPARTMENT OF BUDGET
=====
SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
=====
TENDER OFFICE
=====

DECISION N° 3.59/17D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEC DU 16 JUIN 2023
Portant attribution d'une (01) Lettre-Commande au Ministère des Enseignements Secondaires

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

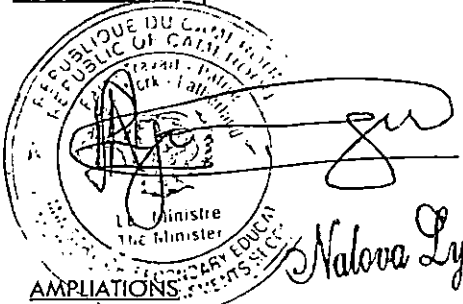
- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- La circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la proposition d'attribution N° 022/MINESEC/CIPM/2023 du 14 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L' entreprise ci-après désignée, est attributaire d'une (01) Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres Ouvert N°03/AONO/MINESEC/CIPM/2023 du 27 Janvier 2023, pour l'équipement de l'atelier de Géomètre-Topographe du Lycée Technique de GAROUA-BOULAI de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
03	Equipement de l'atelier de Géomètre-Topographe du Lycée Technique de GAROUA-BOULAI.	SOCIETE ECODIS SARL	57-25-112-01-571220-524411	36 401 063	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-


Ministre
The Minister
Nalova Lyonga, Ph.D.
AMPLIATIONS
- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives.